



EN RÉSUMÉ

VERS QUELS MÉTIERS ?

- Maçon
- Ouvrier professionnel du gros œuvre
- Maçon polyvalent du bâtiment

PRÉ-REQUIS, DÉLAI D'ACCÈS

- Adultes inscrits à France Travail (sous divers statuts).
- Avoir validé son projet professionnel auprès d'un prescripteur (France Travail, Mission Locale, Cap Emploi, APEC, OPACIF...)
- Age minimum : 16 ans
- Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter)
- Avoir un état de santé compatible avec les métiers visés par l'action de formation
- Admission après étude du dossier scolaire et entretien de motivation, réponse sous 20 jours ouvrables.
- Détail des modalités d'accès⁽¹⁾

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences sont évaluées conformément au référentiel du titre professionnel :

- Mises en situation professionnelles sur plateau technique
- Entretien technique avec le jury
- Évaluation du dossier professionnel
- Prise en compte des évaluations réalisées en cours de formation

Les sessions d'examen sont organisées par des centres agrés pour une durée déterminée par la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS-DDETS) compétente.

- RNCP : N°35309 - Date enregistrement : 22/01/2021
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35309/> - Date échéance enregistrement : 22/02/2026

POURSUITES D'ÉTUDES

- Poursuivre sa formation vers un CAP connexe, un BP maçon, une mention complémentaire ou un BAC PRO Technicien du bâtiment

QUELQUES CHIFFRES⁽¹⁾

- La formation débutera en septembre 2023, nous ne pouvons pas fournir de chiffres pour le moment.
- Valeur ajoutée de la MFR sur :
https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/etablissement?id_uei=08512225
- 92% de taux de persévérence global sur l'année 2024-2025 sur l'ensemble des formations du centre

TARIFS⁽¹⁾

- Coût de formation prise en charge par le financeur, accessible sur :
<https://www.francecompetences.fr/referentiels-et-bases-de-donnees/>
- Frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration...) accessible sur le site internet :
www.cfa-mfr-stgillescroixdevie.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.
Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référente handicap, Delphine MARCHAND, la faisabilité selon le handicap



MFR PLUS TITRE PRO MAÇON

SITE DE FORMATION
MFR ST GILLES CROIX DE VIE
La Bouchère
51 route de la Roche Sur Yon
85800 ST GILLES CROIX DE VIE
02 51 55 52 12
mfr.st-gilles@mfr.asso.fr
www.cfa-mfr-stgillescroixdevie.fr
Numéro siren : 786 461 848 00016

TITRE PROFESSIONNEL MAÇON

MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

sur
9
mois

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

DURÉE

- Entrée permanente possible tout au long de l'année, nous consulter
- 20 semaines en centre de formation
- 15 semaines en entreprise

RYTHME D'ALTERNANCE

- 4 semaines à la MFR
- 3 semaines en entreprise

STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
 - Apprentissage jusqu'à 30 ans (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
 - Contrat de professionnalisation
 - Formation pour adultes VISA
- MÉTIERS financée par la Région

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Entreprises de maçonnerie générale
- Entreprises de gros œuvre
- PME du bâtiment
- Entreprises de construction et de rénovation

ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR L'APPRENTI / LE STAGIAIRE EN ENTREPRISE

- Participer à l'implantation des ouvrages
- Réaliser des travaux de maçonnerie courante
- Mettre en œuvre coffrages et armatures
- Couler des bétons et réaliser des finitions simples
- Appliquer les règles de sécurité sur chantier.

LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat
OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

Le titre professionnel *Maçon* vise à former des professionnels capables de réaliser des ouvrages en maçonnerie dans le respect des règles de l'art, des normes en vigueur et des consignes de sécurité. À l'issue de la formation, le titulaire est en mesure d'intervenir sur des chantiers de construction neuve ou de rénovation, depuis l'implantation jusqu'à la réalisation des ouvrages de structure et de second œuvre maçonné.

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

La certification est composée de 3 Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) :

- **CCP 1 – Construire des ouvrages en maçonnerie :** Réaliser des fondations superficielles, des dallages, des murs et des ouvrages en blocs, briques ou béton.
- **CCP 2 – Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel :** Mettre en œuvre coffrages, armatures et béton pour des éléments simples de structure.
- **CCP 3 – Réaliser des dallages et des planchers de type poutrelles-hourdis :** Mettre en œuvre les planchers courants et assurer les finitions associées.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- Implantation et traçage d'ouvrages
- Lecture de plans et documents d'exécution
- Techniques de maçonnerie traditionnelle
- Mise en œuvre des bétons et mortiers
- Coffrage et ferrailage d'ouvrages simples
- Réalisation de dallages et planchers
- Utilisation et entretien du matériel de chantier
- Prévention des risques professionnels (PPSPS, EPI, sécurité collective)
- Sensibilisation à la qualité, à l'environnement et au développement durable

MODALITÉS PEDAGOGIQUES⁽¹⁾

- Pédagogie active et contextualisée propre aux MFR
- Travaux pratiques sur plateaux techniques
- Mises en situation professionnelles
- Études de cas issues des expériences en entreprise
- Accompagnement individualisé de l'apprenant



(1) Détails et mise à jour sur le site internet de la MFR ou par téléphone

(2) Pourcentage des jeunes et/ou des adultes ayant réalisé la totalité de l'année scolaire

(3) Les chiffres concernent la dernière année scolaire